

Intitulé du projet : TERROIRS - Approche territoriale intégrée dans les communes rurales des provinces du Sanguié et du Boulkiemdé au Burkina-Faso

Lieu(x) de l'action	Coût de l'action	Rôle dans l'action	PTF - Partenaires techniques et financiers	Dates
Burkina Faso	5 868 000 €	Coordination	INADES, CERDE - Centre d'Etudes et de Recherches sur le Droit de l'Environnement, APAD Sanguié, UE - Union européenne	octobre 2023 - septembre 2027

Objectifs et résultats de l'action

Objectifs principaux

Contribuer à renforcer la résilience des populations des provinces du Sanguié et du Boulkiemdé affectées par la crise sécuritaire

Objectifs spécifiques

Les communautés rurales des provinces du Sanguié et du Boulkiemdé sont résilientes à l'insécurité, au changement climatique et économiquement compétitives et durables

Bénéficiaires

- Acteurs économiques locaux répartis dans 45 villages de 9 communes
- Groupes cibles institutions décentralisées, déconcentrées et communautaires

Résultats

R1. Les productions agroécologiques sont renforcées et durabilisées

R2. La gestion durable des écosystèmes naturels est améliorée

R3. La cohésion sociale et la gouvernance participative durable des territoires sont dynamisées

R4. Communication, visibilité, capitalisation et gestion des connaissances

Activités

A1. Une production céréalière agroécologiquement intensive avec une augmentation des rendements d'au moins 33%

A2. Une production maraîchère agroécologiquement intensive est développée sur 25 ha

A3. Les chaînes de valeur durables des PFNL sont soutenues à travers la mise en place de 5 centres collectifs de traitement de noix de karité et la régénération de 250 hectares de parc à karité

A4. Les chaînes de valeur durable de l'aviculture sont soutenues et dynamisées

A5. 900 hectares de massifs forestiers des communes cibles sont délimités

A6. Des actions de reforestation sont promues avec au moins 800 000 arbres à croissance rapide plantés, avec un taux de survie de 80% à la fin du projet

A7. Des forêts communales délimitées et mieux gérées par des collectivités territoriales

A8. La cohésion sociale est renforcée par la mise en œuvre d'actions socio-culturelles

A9. Une stratégie de communication, de visibilité et un modèle de capitalisation et de gestion des connaissances sont élaborés et mis en œuvre

A10. Les autorités locales sont informées